



ERA-EWV-FERP
European Hiking Federation
Hiking Europe

ERA EWV FERP

55^e Assemblée générale
le 5 octobre 2024

Les documents de travail

Table des matières

Ordre du jour	3
Compte-rendu de l'Assemblée générale en 2023	4
Rapport annuel du Président de la FERP	4
Clôture annuelle des comptes pour 2023	17
ERASMUS+ projet – résumé 2023	18
Rapport financier du trésorier 2023	19
Rapport du réviseur aux comptes de 2023	20
Approbation des nouvelles organisations adhérentes	21
Exclusion d'organisations adhérentes	24
Élection du réviseur aux comptes adjoint	24
Propositions - a) Logo de la FERP et le Règlement intérieur n° 1 de la FERP - changements	26
Propositions - b) Statuts de la FERP - changements	28
Propositions - c) Proposition du mode de réalisation de l'assemblée générale	31
Approbation des cotisations pour 2025	33
Objectifs en 2025 pour la stratégie de la FERP	33
Budget 2024 - 2025	36
Rapport du plan financier 2024 et 2025	37
Fondation de la FERP	39
Assemblée générale en 2025 à Macôn, F	40
Assemblées générales en 2026, 2027	40
EURORANDO 2026	40
Pièces jointes	41

Ordre du jour

Assemblée générale de la FERP, le 5 octobre 2024, de 9h00 au 11h00

1	Ouverture et mot de bienvenue
2	Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale en 2023
3	Rapport annuel du Président de la FERP
4	Raport financier 2023
5	Raport du réviseur aux comptes de 2023
6	Décharge du conseil d'administration pour 2023
7	Adhésion à la FERP: a) Approbation des nouvelles organisations adhérentes b) Exclusion d'organisations adhérentes
8	Élection du réviseur aux comptes adjoint
9	Propositions: a) Logo de la FERP et le Règlement intérieur n° 1 de la FERP - changements b) Statuts de la FERP – changements c) Proposition du mode de réalisation de l'assemblée générale
10	Approbation des cotisations pour 2025
11	Objectifs en 2025 pour la stratégie de la FERP
12	Budget 2024 et 2025
13	Fondation de la FERP
14	Information sur l'Assemblée générale en 2025 à Macôn, F
15	Lieux et dates des Assemblées générales en 2026 et 2027
16	EURORANDO 2026
17	Divers
18	Conclusions

2.

Compte-rendu de l'Assemblée générale en 2023

<https://www.era-ewv-ferp.org/internal/conferences/>

3.

Rapport annuel du Président de la FERP

PREAMBULE

Les activités du conseil d'administration de la FERP entre les deux conférences annuelles régulières ont été diverses : une assemblée générale extraordinaire, plusieurs réunions régulières et extraordinaires du conseil d'administration, de nombreuses activités de groupes de travail, des préparations pour la candidature à des projets ERASMUS+, deux webinaires et d'autres activités sur les travaux en cours. Ce qui a été fait entre les deux congrès sera présenté ci-dessous.

Une autre caractéristique de cette période est le manque de fonds dû à l'augmentation des activités. Comme pour la période précédente, le conseil d'administration a suivi de très près la situation financière et s'est efforcé d'obtenir les fonds nécessaires. Le manque de fonds disponibles a eu pour effet de limiter certaines des activités prévues. Les finances, le budget et l'économie de la FERP seront présentés dans les points financiers de l'ordre du jour (n° 4, 5 et 12).

I. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA FERP

A.

La dernière **Conférence 2023 à Itawa** s'est déroulée d'une manière que nous ne pouvons pas comparer à toutes les autres conférences. Tout le monde a pu constater les efforts considérables déployés par Marian Jurak. Le problème était qu'il était seul, sans la présence et la participation du PTTK ainsi que des autorités locales. Ces remarques et d'autres ont été adressées au conseil d'administration de la FERP.

Le conseil d'administration de la FERP a décidé de rappeler les instructions pour l'organisation des congrès annuels avec un contrôle plus strict de leur mise en œuvre. La FERP inclura les exigences suivantes auprès des organisateurs : une plus grande visibilité du congrès de la FERP au niveau local, ainsi que la nécessité d'avoir une équipe mobilisée derrière l'organisation, au lieu de ne compter que sur quelques individus.

B.

Lors de l'assemblée générale en Pologne, nous avons adopté une proposition et modifié les statuts afin de nous aligner sur les exigences de l'organisme d'enregistrement des entités commerciales en ce qui concerne les obligations fiscales et les frais.

Par la suite, la FERP a été informée par le bureau des impôts en Allemagne, à Kassel, que certaines déclarations dans nos statuts n'étaient pas conformes aux règles permettant de nous accorder le statut d'association caritative. Ils ont suggéré une modification que la FERP a préparée avec son conseiller fiscal allemand.

La proposition de compléter les statuts de la FERP se référait directement aux statuts dans leur version juridiquement contraignante (allemande) telle qu'elle a été soumise à la « Cour de registre » allemande.

Afin de ne pas avoir à attendre l'assemblée ordinaire jusqu'en octobre de cette année et la mise en œuvre de la politique tarifaire, nous avons réussi à organiser une **assemblée générale extraordinaire** virtuelle le 14 février 2024, au cours de laquelle les changements nécessaires ont été adoptés.

Cette assemblée générale extraordinaire a été convoquée en raison de la demande écrite d'une assemblée générale extraordinaire de ¼ des membres à part entière de la FERP concernant une nouvelle approbation des statuts de la FERP. L'amendement et le complément aux statuts ne peuvent être approuvés que par les membres à part entière. Ils sont acceptés si 2/3 des membres effectifs présents sont d'accord. Les modifications ont été approuvées à l'unanimité par 29 voix présentes.

II. ORGANISATIONS MEMBRES

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire en Pologne, la situation numérique de la FERP était la suivante : la FERP compte 64 organisations membres issues de 33 pays européens, dont 57 sont membres à part entière et 7 sont membres associés.

Au cours de l'année, plusieurs organisations ont manifesté leur intérêt pour l'adhésion à la FERP - une d'Irlande, une d'Italie, une de Roumanie, une d'Albanie et une de Belgique. Finalement, nous avons reçu des candidatures de la Roumanie et de l'Albanie.

À cet égard, le conseil d'administration a remarqué que, conformément à nos statuts, l'Assemblée approuve l'admission de nouveaux membres, ce qui n'est possible qu'une fois par an, ce qui est parfois très peu pratique. Par exemple, si quelqu'un pose sa candidature au début de l'année, par exemple au cours du premier trimestre, nous lui répondons qu'il doit attendre l'assemblée générale annuelle, c'est-à-dire jusqu'en septembre ou octobre, et qu'il n'est alors plus logique de payer la cotisation pour l'année en cours, c'est-à-dire pour les 2 ou 3 prochains mois. Double dommage, l'Organisation ne bénéficie pas de la FERP pendant un an, et la FERP perd une cotisation. C'est pourquoi nous avons proposé une nouvelle façon d'accepter les adhésions, qui sera discutée au point 9 « Statuts de la FERP – Changements ».

Malheureusement, deux organisations ont décidé de nous quitter à partir de 2024. Il y a également un problème avec le Club de montagne de Nizhny Novgorod, qui sera abordé au point 7.

III. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FERP

La démission soudaine du trésorier précédent (Joep Naber) à mi-parcours du mandat a contraint l'assemblée générale de l'année dernière à organiser des élections extraordinaires pour compléter et réorganiser les fonctions au sein du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la FERP a tenu cinq réunions depuis la dernière assemblée générale, dont quatre étaient virtuelles. La nouvelle composition du conseil d'administration a introduit de nouvelles exigences quant à son mode de fonctionnement. Lors de la première et unique réunion en personne, il est apparu que certains membres n'étaient pas en mesure de travailler pendant deux jours entiers, de 9 heures à 18 heures, et n'étaient pas prêts à participer à tous les points de l'ordre du jour. D'autre part, la situation financière de la FERP, qui nécessite des économies, a conduit à privilégier des réunions virtuelles limitées à 1 ou 2 heures. Toutefois, les contraintes de temps de ces réunions virtuelles ont rendu difficile la couverture de toutes les activités nécessaires, de sorte que cette approche devra être réévaluée par le conseil d'administration. Afin de maintenir des contacts directs plus fréquents avec nos organisations et nos membres individuels, nous avons continué à organiser des réunions virtuelles semestrielles, appelées webinaires.

Le 22 novembre 2023, le **webinaire d'automne de la FERP** s'est tenu sur le thème principal : « **LES SENTIERS VERTS de la FERP** » (ERA Green Trails). 43 des 61 participants inscrits étaient présents (le plus grand nombre de webinaires régulières jusqu'à présent). Le Green Deal approuvé en 2020 par l'Union européenne et la FERP vise à soutenir le tourisme de plein air durable. La FERP prévoit d'établir des lignes

directrices et des programmes de certification couvrant la conception des sentiers, le contrôle de l'érosion et la gestion des déchets et, par ce biais, de contribuer aux politiques de tourisme durable de l'Europe. Le projet de certification des sentiers verts a été présenté au public et a été accepté comme une bonne idée à développer. Le groupe de travail a été créé pour travailler sur le préprojet 2024.

Le **webinaire de printemps de la FERP** s'est tenu le 17 avril 2024 sur le thème : « **L'élargissement des membres individuels dans les Organisations Membres** ». Afin d'avoir une image réelle de l'évolution du nombre de membres individuels, nous avons organisé une enquête parmi nos membres, afin de voir l'évolution numérique globale des membres. Sur les 57 membres de plein droit, nous avons reçu 38 réponses. Au cours du webinaire, les résultats et l'analyse des réponses concernant l'augmentation et la diminution du nombre de membres des Organisations Membres ont été présentés. Ensuite, les exemples d'actions de nos Organisations Membres pour améliorer la situation des organisations nationales de France, du Danemark, de GB Ramblers et de SGV (Saurländischer Gebirgsverein) d'Allemagne ont été présentés, après quoi il y a eu une discussion. Il y a eu 15 participants au total. Les participants au webinaire ont été très satisfaits et ont considéré le sujet comme l'un des plus attrayants et le plus utile.

La FERP continue de mettre à jour son **calendrier d'événements**, où le conseil d'administration a introduit deux nouvelles journées internationales il y a deux ans. La FERP vise à mettre en lumière les questions qui sont d'intérêt et d'importance pour l'Europe. Le conseil d'administration de la FERP encourage les organisations membres et les autres partenaires à participer à ces journées en fonction de leurs propres priorités.

La Semaine européenne du sport a lieu chaque année du 23 au 30 septembre. Le conseil d'administration de la FERP a décidé que le premier samedi de cette période serait marqué par la **Journée européenne de la marche** (ang. European Walking Days, EWD). Pour aider à développer la EWD et à la promouvoir chaque année, le CA a introduit des slogans pour cette année et les années à venir.

- 2024 (sam. 28 sept.) - EWD - Nous écoutons la nature
- 2025 (sam. 27 sept.) - EWD - Nous respectons l'eau
- 2026 (sam. 26 sept.) - EWD - Retour à la nature

Si vous organisez une manifestation nationale ces mêmes jours cela ne signifie pas que vous devez annuler la Journée de la marche dans votre pays mais, si nous sortons tous ensemble marcher ce week-end-là pour promouvoir cette Journée, nous en ferons un événement européen.

Le Conseil de l'Europe célèbre la **Journée européenne du paysage** (European Landscape Day) le 20 octobre depuis 7 ans. La Journée européenne du paysage de 2024 n'aura très probablement pas lieu (pour des raisons d'organisation). Elle sera renouvelée en 2025.

Consacrons nos actions à ces dates et sensibilisons ainsi les citoyens européens à cette activité. Que pouvons-nous faire ?

- ❖ Sensibiliser à la marche, à la randonnée et au paysage en organisant des activités sécurisées, y compris des présentations et des événements virtuels, des concours de photos et d'art et des randonnées.
- ❖ Promouvoir l'événement que vous prévoyez en vous inscrivant officiellement, en faisant de la publicité et en organisant une conférence de presse.
- ❖ Participez à la conversation sur les médias sociaux en utilisant l'hashtag **#European Walking Day** et **#European Landscape Day**.

IV. GROUPES DE TRAVAIL

Les principales tâches des activités de la FERP sont réalisées par les groupes de travail. Nous avons de nombreuses tâches qui mènent pas à pas à la création de groupes de travail. Certaines de leurs activités ont nécessité des réunions physiques (travail sur site, formations, promotions...), ce qui a entraîné une augmentation des besoins de financement.

➤ GROUPE DE TRAVAIL E-PATHS

La collecte numérique des données de tous les itinéraires (appelés **E-itinéraires vérifiés**) est en cours. Jusqu'à présent, nous avons collecté près de 75 % de la longueur totale de 75 128 km. Ces E-itinéraires vérifiés forment l'essentiel de l'attractivité constatée sur le site web de la FERP.

De nouvelles actions, liées aux E-itinéraires vérifiés, sont adaptées à une nouvelle vision. Lorsque l'on pense aux célèbres E-itinéraires, des images de randonnées épiques sur de longues distances peuvent venir à l'esprit. Mais les itinéraires européens ne sont pas réservés aux randonneurs de longue haleine ; ils offrent également de nombreuses possibilités à ceux qui recherchent des aventures plus brèves et plus courtes. Ces éléments sont présentés sur le site web de la FERP et nous attendons de nos organisations membres qu'elles mettent en lumière ces segments dans leur pays par l'intermédiaire de la FERP.

La FERP a continué à se concentrer et à promouvoir un itinéraire par année civile. Cette activité à long terme a débuté en 2023 lorsque l'E9, le plus long sentier côtier du monde, a été mis à l'honneur.

L'événement central en lien avec cette célébration a eu lieu en France à Soulac-sur-Mer, dans le département de la Gironde, région de Nouvelle-Aquitaine, avec l'aide majeure de la FFRandonnée. L'année 2024 est consacrée au sentier E3 et, une fois de plus, la FFRandonnée a contribué à mettre en lumière cet itinéraire en organisant la randonnée depuis Schengen jusqu'à Paris, en l'honneur des 33^e Jeux olympiques d'été. L'année prochaine, en 2025, nous nous focaliserons sur l'itinéraire E6, et l'événement central sera la célébration des 50 ans d'existence de l'E6 en Slovénie.

➤ GROUPE DE TRAVAIL LEADING QUALITY TRAILS - BEST OF EUROPE (LQT - BE), LONG DISTANCE

Actuellement, nous avons 22 détenteurs du label LQT-BE Longue Distance avec un certificat valide, et 2 nouveaux détenteurs de ce certificat sont attendus. Après la réunion de la famille LQT au Portugal du 9 au 11 novembre 2023 (la réunion qui a rassemblé le plus de participants à ce jour), il a été conclu que les raisons de l'introduction de LQT-BE sont différentes, et donc que les attentes de la FERP sont également différentes. C'est pourquoi une enquête approfondie a été menée auprès des détenteurs de ce certificat, et 20 réponses pertinentes ont été reçues de la part de 24 participants potentiels. Sur la base de ces réponses, une analyse sera effectuée et, lors de la prochaine réunion de la famille LQT, il sera convenu de ce que les propriétaires de LQT doivent faire, et quel est le rôle de la FERP pour soutenir le travail sur le terrain. Un nouveau dépliant a été créé (par le DWS) pour le label complet LQT-BE (y compris longue distance, région et randonnée d'un jour) afin d'entrer en contact avec les randonneurs longue distance (influenceurs) pour promouvoir nos LQT-BE.

➤ GROUPE DE TRAVAIL LEADING QUALITY TRAILS - BEST OF EUROPE (LQT - BE), DAY WALK

Ce groupe de travail est composé de 5 membres qui ont été formés en tant qu'experts dans le processus du programme Day Walks et sont constamment soutenus par Liane Jordan (Deutscher Wanderverband Service - DWS). Trois cours de formation pour les parties prenantes et les éclaireurs des itinéraires ont été organisés en 2023, et 3 autres en 2024. Deux au Danemark et en Belgique, et une au Portugal et en Grèce. Une autre formation est attendue d'ici la fin de l'année.

Jusqu'à présent, 10 sentiers ont été préparés pour l'inspection en Belgique dans le PN Hoge Kempen, où un LQT-BE Longue Distance existe déjà. Deux autres pistes devraient être préparées au Danemark d'ici la fin de l'année.

Le groupe de travail a ouvert le programme à un large public par le biais du webinaire en juin 2023. Le programme complet de la randonnée d'un jour (Day Walk) LQT-BE est présenté ici dans sa version allégée afin de donner une idée aux parties prenantes potentielles et aux éclaireurs (personnes formées par le programme de randonnée d'un jour LQT-BE pour créer et évaluer le sentier en vue de la certification). Le groupe de travail a répété les webinaires à une fréquence d'une fois tous les deux mois depuis février 2024 (il y en a eu en fait 3 + un « privé » pour le groupe tchèque intéressé).

Le groupe de travail a décidé de rester en contact avec les éclaireurs et de leur apporter un soutien constant. C'est-à-dire tous les deux mois à partir de mars 2024 (3 réunions en ligne avec les éclaireurs ont été organisées pour écouter leurs idées, leurs souhaits, leurs commentaires et leurs questions). Liane Jordan joue un rôle important dans ces réunions et nous la remercions pour ses efforts et sa coopération. Notez que le groupe Day Walk est entièrement prise en charge par la FERP (à l'exception du territoire allemand).

➤ GROUPE DE TRAVAIL LEADING QUALITY TRAILS - BEST OF EUROPE (LQT - BE), REGION

Depuis 2022, la région d'Eislek reste le principal projet pilote achevé avec succès. Après 2023, il y a eu un regain d'intérêt, mais aucune réalisation pour l'instant.

Une fois de plus, en ce qui concerne ces processus de certification LQT-BE, je tiens à souligner les mérites du travail impeccable géré avec succès par Liane Jordan du DWS, à qui nous devons un grand merci pour une collaboration sans faille, ainsi qu'au DWS lui-même.

➤ GROUPE DE TRAVAIL WALK LEADER

Le nouveau cadre d'enseignement du programme Walk Leader (WL) a été complété et approuvé par le conseil d'administration de la FERP. La documentation est désormais disponible sur le site web de la FERP. Le cadre WL est accepté dans 8 pays, parmi les 33 pays membres de la FERP. Cependant, en raison du retard dans la mise en place du nouveau cadre, dans un pays (la Serbie), l'ancienne licence a expiré en 2022 et dans 4 pays en 2023. Le groupe de travail doit rétablir le contact avec les organisations membres qui détiennent une licence et mener des recherches pour identifier de nouvelles organisations membres intéressées à aligner leurs formations sur le cadre de la FERP, ainsi que pour encourager de nouvelles participations au programme.

➤ GROUPE DE TRAVAIL « PROJETS »

Après avoir participé au projet pour ERASMUS+ avec EUMA (2020 - 2022), nous avons consacré toute l'année 2023 à la préparation de la participation en 2024. Dans le cadre des travaux du conseil d'administration, nous avons été initiés aux possibilités de candidature à divers projets et financements, mais nous nous sommes surtout concentrés sur ERASMUS+ et sur la typologie des projets et leurs modalités auxquels la FERP peut postuler. Nous avons organisé une enquête et un webinaire avec les membres sur ce sujet (en 2023), et au début de l'année 2024, nous avions 9 projets potentiels en perspective. En fin de compte, la FERP s'est impliquée dans les projets suivants :

- « **PATH** », - Engager les jeunes dans des activités de trekking et des activités associatives par le biais de la co-conception - leader italien Trekkify - Co-treck. La FERP est un partenaire associé, il n'y a pas d'argent en jeu pour nous. Le projet a été accepté avec succès.

- « **E-Paths : connecting Europe** » - le projet comprend 3 niveaux de travail (européen, national et régional). Le niveau européen concerne l'extension de l'E-itinéraire à la Macédoine du Nord. La FERP est le partenaire et le chef de file du projet est le club d'alpinisme « Tara » de l'association d'alpinisme de Serbie. Le projet n'a pas été accepté.
- « **REFOOT** » - (mené par Liberation Routes - LRE) suit le même itinéraire que celui emprunté par les soldats canadiens pour libérer l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. La FERP est un partenaire associé (notre devoir est de diffuser les résultats). Il n'y a pas de revenu pour notre budget, mais nous gagnons de la crédibilité et de la visibilité pour notre engagement auprès des itinéraires culturels ainsi qu'un statut d'acteur participatif dans le cadre du Conseil de l'Europe. Il n'y a pas encore d'information sur l'acceptation du projet.
- « **ROUTES** » - 7 partenaires, dirigé par la FFRandonnée, projet de 3 ans. La FERP est un partenaire. Le projet devrait évaluer le système de notation des sentiers en Europe, qui a été collecté par les Organisations Membres de La FERP. Le projet nous permettra de travailler sur le développement des sentiers verts (Green Trails) et d'élaborer des lignes directrices. Le projet n'a pas été accepté.
- « **CONNECT** », ENOS est le chef de file du projet et la FERP est le partenaire. Le rôle de La FERP est de coopérer et d'éviter les conflits avec les autres utilisateurs sur les sentiers dans la nature. Des sentiers verts (Green Trails) peuvent être développés (système de guidage) et utilisés comme marque de durabilité. Le projet a été accepté avec succès.

➤ GROUPE de TRAVAIL GREEN TRAILS

Lors du webinaire d'automne 2023 de La FERP, le projet de certification des Green Trails a été présenté au public et a été accepté comme une bonne idée à développer. Le groupe de travail a été créé pour travailler sur le préprojet en 2024. Le préprojet a été achevé à la fin du mois de juin 2024. Il a été développé de la manière suivante - 1er mois (février 2024) : Recherche et stratégie (analyse des parties prenantes, analyse réglementaire, analyse des concurrents, consultation d'experts). En mars, l'accent a été mis sur la formation de l'équipe et le financement initial (montage juridique, formation de l'équipe, demandes de subventions, recherche de partenariats). Le mois d'avril 2024 a été consacré à la planification initiale de la plateforme et au lancement de la campagne de sensibilisation (plan directeur de la plateforme, campagne de financement initial, lancement de la campagne de sensibilisation, engagement communautaire). À la fin du quatrième mois (mai), nous nous sommes concentrés sur l'évaluation et l'ajustement (évaluation des progrès, collecte d'informations en retour, ajustement des étapes). La campagne de sensibilisation initiale a jeté les bases de l'engagement et du soutien de la communauté. Les ajustements effectués à ce stade ont permis une transition plus aisée vers le plan détaillé d'un an.

Dans le cadre de l'engagement continu de La FERP à promouvoir les pratiques durables et à améliorer la santé publique par le biais de la randonnée, le second semestre 2024 se concentrera sur l'essai et l'affinement des critères des sentiers verts et sur la préparation de l'initiative plus large « Hike Green Europe » (Randonnée verte en Europe). Cette phase comprendra la mise en œuvre pratique, l'engagement des parties prenantes, la collecte de données et l'élaboration d'un cadre global à intégrer dans un projet Erasmus+ à partir de 2025. Les prochaines étapes seront les suivantes : **test des critères des sentiers verts, engagement des parties prenantes, collecte et analyse des données, élaboration du cadre « Hike Green Europe », préparation du projet Erasmus+**. L'initiative vise à favoriser un avenir durable et sain pour l'Europe par la promotion de la randonnée et de l'engagement en faveur de la nature.

En raison de l'intérêt et du travail d'autres organisations, nous devons agir rapidement, faute de quoi nous serons dépassés !

➤ AQUA WALKING STEERING COMMITTEE (AWSC)

AWSC pilote les décisions concernant le développement de la pratique de l'Aqua Walking ainsi que l'organisation des International Aqua Walking Games mis en œuvre sur le terrain par IAW à la suite d'un accord de partenariat entre IAW et la FERP qui a été signé en février 2024 et qui définit les obligations et les droits mutuels. Cette compétition se développe et s'améliore d'année en année et rassemble à chaque édition plus de délégations. Quatre délégations en 2022 à Rosas (Catalogne) ; 6 délégations en 2023 à Mandelieu (France) ; on espère 8 délégations en 2024 pour la 3e édition de ces Jeux. Sophie Chipon (responsable de l'AWSC) a besoin de l'aide de la FERP pour introduire l'activité AW dans chaque pays où il y a un désir et des possibilités de les impliquer.

➤ GROUPE DE TRAVAIL COMPÉTITIONS

A part quelques actions, il n'y a pas eu de résultats. Après le départ de Domenico Pandolfo du Conseil d'administration, Sophie Chipon a repris la direction de ce groupe de travail. Elle a reçu une enquête qui avait été menée auprès des membres sur ce sujet.

Des membres de la FEED (Catalogne, Espagne) pourraient faire partie de ce groupe de travail. L'idée d'une nouvelle compétition dans le cadre de la FERP : Raquettes à neige (à côté des jeux AW). Toutes les suggestions concernant ce sujet sont les bienvenues !

➤ GROUPE DE TRAVAIL « PROMOTION ET COMMUNICATIONS »

La FERP produit deux **Infolettres** différents – l'un destiné aux organisations membres de la FERP, partenaires, commanditaires et particuliers.. et l'autre pour les LQT-BE randonnées de jour. Actuellement, la FERP compte 1 297 abonnés, ce qui est très peu si l'on considère que 2,5 millions de membres individuels sont présents au sein de toutes les organisations membres la FERP.

Instagram – nous devons être plus actifs. À partir de 2019 nous avons démarré avec 108 abonnés, en 2024, nous avons atteint 439 abonnés.

La page FB en août 2024 a atteint 5 647 abonnés (contre 2 019 en septembre 2022).

Groupe FB avec 848 abonnés en septembre 2022, nous comptons, en août 2024, 1.365 abonnés. Dans les deux FB, nous constatons quelques améliorations, mais pas dans la quantité que nous aimerions. Nous devons tous intensifier ce type de communication que les organisations membres de la FERP diffusent sur nos canaux pour drainer un plus large public.

LinkedIn (cible les professionnels, l'UE est axée sur ce thème) – a été lancé récemment et compte 102 abonnés.

Consultation du **site Web** - le nombre de visites est en croissance. En janvier 2024, il y avait 8 411 sessions par mois, en mai, ce chiffre est passé à 14 432 et en août à 16 734. Le plus grand intérêt est pour LQT-BE et E-itinéraires („ERA recommends“ = la FERP recommande, n'est pas assez visible).

Dans l'ensemble, les statistiques (établies par Steen Kobberø-Hansen) montrent une augmentation du nombre d'abonnés et de suiveurs.

➤ GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SPONSORING

Le document "Augmentation des revenus de la FERP" a été mis à jour. Les informations destinées aux sponsors et partenaires se trouvent au bas de la page d'accueil du site internet, et les textes fournis peuvent être utilisés par le conseil d'administration de la FERP pour communiquer avec des sponsors potentiels. Bien que le contenu puisse encore être amélioré, certains membres du Conseil estiment qu'il ne relève pas de leurs responsabilités de chercher des sources de financement. Toutefois, la proposition

suggère que les déplacements soient préfinancés afin de faciliter le contact direct avec des commanditaires potentiels, plutôt que de compter uniquement sur une communication écrite.

➤ GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ENREGISTREMENT ET LA PROTECTION DES IDENTITÉS

Rúben Jordão est en charge de la protection du nouveau logo. Le Conseil d'administration a interrompu des activités de Rúben en se référant à la proposition du GT SLIDO et a discuté d'un nouveau nom avec slogan et logo de la FERP. Le nouveau logo, dont le nom amélioré "European Hiking Federation", sera discuté à l'Assemblée générale de la FERP en octobre 2024. Après avoir accepté la version finale du logo, du nom et du slogan, Rúben Jordão pourra poursuivre la procédure. Le processus d'enregistrement prend environ 6 mois.

➤ GROUPE DE TRAVAIL « ARCHIVES »

Le conseil d'administration a chargé Rolf Ebert d'examiner la documentation de fondation de la FERP, qui manque dans les archives.

➤ GROUPE de TRAVAIL sur les ROUTES CULTURELLES (CR)

La FERP a le statut de participant dans l'Accord partiel élargi sur les Routes culturels (CR) du Conseil de l'Europe. La FERP devra chercher de nouvelles personnes travaillant pour ce groupe de travail, disposées à trouver des contacts le long des Routes Culturelles. Les organisateurs de Routes culturelles doivent établir des contacts avec nos organisations membres dans le domaine de ces itinéraires et commencer à coopérer sur le marquage. Le groupe de travail sur les Routes culturelles s'intéresse aux LQT-BE randonnées à la journée (Day Walk).

Les routes cisterciennes feront une nouvelle demande d'inscription en tant que Routes culturelles. Pour la FERP, c'est la première coopération directe avec le (futur) CR où nous sommes impliqués depuis le début. Au nom de la FERP, Gerhard Ermischer participera au 13^e forum consultatif annuel des Routes culturels du Conseil de l'Europe, qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2024.

➤ GROUPE de TRAVAIL SLIDO

L'année dernière, dans le cadre des sessions sur le savoir-faire à Hlawa, un atelier a été organisé avec les délégués présents sur le thème : « **Améliorer l'engagement et la communication des membres** ». Comme l'outil avec lequel la discussion et la recherche ont été menées s'appelle SLIDO, nous avons nommé ce groupe de travail SLIDO, pour faciliter la communication orale. Le nouveau groupe de travail a été créé lors de l'atelier. Le conseil d'administration a entendu les organisations membres et discuté des trois sujets qui se sont révélés les plus importants issus du vote SLIDO.

1. **Augmenter la pertinence des conférences et des sessions d'échanges des connaissances** : Il n'y a pas de grands changements possibles, mais de petites adaptations oui. Vendredi matin : Ateliers de savoir-faire se concentre sur des sujets intéressants. Le bureau de la FERP a distribué l'enquête ce qu'on souhaitait lors des ateliers de savoir-faire, et les résultats sont prévus pour cette année. Samedi matin : l'assemblée générale sera écourtée de 2 heures (rapports plus courts), et nous consacrerons + 2 heures pour les échanges et les présentations.
2. **Changer le nom ERA-EWV-FERP : « ERA – Hiking Europe »** qui est déjà utilisé sur le site web de la FERP et qui deviendra le nouveau nom et le nouveau logo (conserver les abréviations + ajouter un nouveau nom : European Hiking Federation). En cas d'approbation par l'Assemblée générale, la constitution de la FERP sera modifiée. Les changements sont nécessaires dans la version en anglais,

car le « Ramblers » pose un problème dans la communication avec le monde extérieur – ce terme n'est pas reconnu par les institutions de l'UE ou les personnes utilisant l'anglais. La majorité de nos organisations membres sont en faveur du changement de nom anglais. Les versions allemande et française restent telles quelles. Cela implique une modification de la constitution actuelle de la FERP. Nous devrions faire le changement (à l'AG 2024) avant de passer à l'enregistrement de la marque. L'abréviation de ERA-EWV-FERP reste telle quelle, comme un lien entre l' « ancien » et le « nouveau » nom anglais.

3. **Améliorer la présence de la FERP dans les institutions de l'UE pour devenir un ambassadeur plus engagé** : cet enjeu peut être amélioré via Gerhard Ermischer. Après les élections européennes, Gerhard Ermischer demandera un nouveau badge pour entrer au Parlement européen. Gerhard Ermischer prépare un document pour nos organisations membres – nous recherchons des députés passionnés de nature et de randonnée pour présenter nos objectifs à d'autres députés intéressés et member du Parlement européen.

➤ V. PARTENARIATS

- ❖ **Kompass AG** - Kompass souhaite poursuivre sa coopération. Les détails du contrat seront définis après l'Assemblée générale 2024 de la FERP.
- ❖ **Traildino** - Rien de nouveau.
- ❖ **Deutscher Wanderverband Service** - Le partenariat se déroule sans heurts, dans le respect mutuel.
- ❖ **EUFED** - Rien de nouveau. Avec le retrait de Gerhard Koller de la direction de l'EUFED, tous les contacts ont disparu.
- ❖ **EUMA** – la coopération est très bonne. La présence commune aux Comités directeurs respectifs est respectée. La coopération conjointe se traduit également par des réunions occasionnelles des deux conseils, organisées régulièrement, plusieurs fois par an. Après avoir appris que la FERP organisera la 3e conférence sur les sentiers, l'EUMA a voulu organiser conjointement cet événement, et vous le lirez dans une section distincte de ce rapport.
Nous sommes d'accord sur les réponses à l'ENOS, qui a initié la Déclaration sur les sentiers. Des positions communes ont également été adoptées à l'occasion de la création du pôle européen par le World Trails Network. Les possibilités de participation conjointe aux projets ont également été discutées. Rúben Jordão a été nommé expert au sein du groupe de travail « Trails » de EUMA, dirigé par Bojan Rotovnik. Il est important de souligner que seules la FERP et EUMA sont responsables de la création des sentiers, que ce soit pour la randonnée ou l'alpinisme, tandis que toutes les autres organisations n'en sont que les gardiennes. Par conséquent, nous devons toujours nous efforcer de parler d'une seule voix sur toutes les questions liées à ce domaine de travail.
- ❖ **Semaine européenne du sport (EWoS)** - Rúben Jordão a participé au Forum européen du sport, qui s'est tenu les 16 et 17 avril 2024 à Liège (B). Nous attendons de nos organisations membres qu'elles nous informent de ce qu'elles prévoient pour l'EWoS en 2024.
- ❖ **International Aqua Walking (IAW)** - Le contrat FERP-IAW a été signé à Mandelieu, lors du conseil d'administration de la FERP. Le contrat est d'une durée de 3 ans, mais la révision peut déjà se faire au bout de deux ans (février 2026).
- ❖ **International Volkssportverband (IVV)** - Rien de nouveau après la réception du contrat signé.
- ❖ **Outdooractive** (une offre pour la FERP) - Le conseil d'administration de la FERP ne considère le partenariat que comme une coopération par le biais du « Cash back deal » et d'un éventuel parrainage.

VI. LA FERP EST MEMBRE DE ...

La FERP est membre des organisations suivantes :

- ❖ **Réseau européen des sports de plein air (ENOS)** - ENOS a préparé la "Déclaration européenne pour les sentiers" et a invité la FERP à participer à sa finalisation. Pour recueillir les commentaires, la FERP a d'abord mené un sondage auprès de nos organisations membres (OM) qui ont participé à la présente déclaration. Les réponses des OM devaient être soumises à la FERP avant qu'ils ne répondent au questionnaire de ENOS. Simultanément, la FERP devait rendre compte de ce qui avait déjà été accompli en collaboration avec l'EUMA dans le cadre du projet. La FERP et l'EUMA ont eu plusieurs réunions concernant la déclaration. En tant qu'experts européens dans ce domaine, les deux organisations ont donné leur avis sur la Déclaration. Si ENOS insiste pour poursuivre le projet, il est essentiel que les experts de la FERP et de l'EUMA soient invités à se joindre au projet en tant que partenaires. ENOS a l'intention de présenter la déclaration finale pour Trails lors de l'Euro'Meet à Lecco (IT) du 10 au 12 septembre 2024. Les négociations se poursuivent.
- ❖ **Tourist Manifesto for Growth & Jobs** - Leur programme n'entre pas dans le cadre de notre domaine d'intérêt. La FERP restera (passivement) au sein de cette organisation pour d'autres contacts.
- ❖ **World Trails Network (WTN)** - Le WTN a l'intention d'améliorer les Green Flang Trails (GFT) avec les critères de qualité. La majorité des critères LQT-BE ont été copiés dans le programme GTF. La FERP en a informé la DWS.

VII. CONSEIL DE L'EUROPE (CoE)

La réunion générale de l'OING (organisation non gouvernementale internationale) s'est tenue du 8 au 10 avril 2024 à Strasbourg. Angelo Latorre y a assisté. Dès le début de 2024, un nouveau comité "SPORT ET DROITS HUMAINS" a été mis en place par le Réseau européen d'action sociale (ESAN). Patricia Aillot-Guichard, de France, est une représentante de la FERP. Le conseil d'administration de la FERP a invité Patricia Aillot-Guichard à la conférence de la FERP en 2024 en tant que conseillère du conseil d'administration afin d'améliorer la compréhension des différents rouages...

VIII. STRATÉGIE DE LA FERP POUR 2024

Les priorités pour cette année sont de rechercher des financements, des subventions, des parrainages, des dons, des partenariats et des projets, de trouver de la main-d'œuvre à l'interne et à l'externe, d'augmenter la participation des membres, LQT-BE, Day Walk, ERA Recommends. D'autres actions consistent à :

- **Se concentrer sur les intérêts communs pour la randonnée en Europe**, comment utiliser nos lignes directrices pour la formation des animateurs de randonnée, le balisage commun, le système pour des sentiers de qualité et les niveaux de difficultés, faire de la randonnée un élément clé des concepts en lien avec la circulation et la mobilité ...)
- **Se concentrer sur l'échange d'idées et d'expériences entre les organisations membres de la FERP**, où la FERP peut être un forum actif et fructueux, ainsi que sur l'aide à l'organisation de réunions régionales (au moins deux réunions virtuelles régulières - webinaires, recherche de possibilités d'activités de randonnée spécifiques pour les jeunes randonneurs).
- **Se concentrer sur le fait d'être une ONG active dans le contexte européen**, au profit de la FERP et de ses organisations membres et pour la rando en Europe (la participation au Conseil de l'Europe et aux institutions de l'UE est hautement prioritaire).

- **Mettre l'accent sur les activités transfrontalières entre les organisations membres** (des réunions bilatérales sur des sujets d'intérêt pour les OM voisins devraient être encouragées, ainsi que des promenades et des randonnées communes sur E3).
- **Qualité** - LQT-BE, Day Walk et Region, continuer à construire « ERA Recommends », promouvoir et communiquer le label de qualité auprès du tourisme et des organismes européens. Les critères proposés par « ERA Recommends - hôte d'hébergement » peuvent être testés dans différents pays européens pour voir s'ils sont transférables. De plus, « ERA Recommends Events » peut être davantage utilisé.
- **Événements européens de randonnée** - organiser la Journée européenne de la marche, assister à la Journée européenne du paysage, organiser des promenades et des randonnées sur l'E3 dans les pays traversés par l'E3, organiser les 3^{èmes} Jeux internationaux de marche aquatique.
- **Projets et programmes** - pour construire un réseau de partenaires possibles - à l'intérieur des organisations membres de la FERP, et en dehors de la FERP comme l'EUMA ou l'ENOS, lancer le projet Green Trails, examiner également les éléments d'« Accès au paysage » et de « Protection du balisage ».
- **Travailler avec les groupes de travail.**

À partir des constatations présentées dans ce rapport, vous avez pu voir ce qui a été fait et pleinement réalisé et où nous devons faire plus d'efforts.

IX. EURORANDO 2026

Pour les fans de cet événement, nous avons continué à nous soucier du prochain EURORANDO 2026. L'EURORANDO 2026 se tiendra dans les montagnes des Monts Métallifères (Erzgebirge) en Allemagne, dans la région frontalière avec la République tchèque. Les organisateurs sont Tourismusverband Erzgebirge, Klub českých turistů et Destinační agentura "Krušnohoří". Les organisateurs ont déposé une demande pour un projet qui devrait financer l'événement. Les dernières informations seront communiquées lors du congrès de Monserrat.

X. LA FERP EST INVITÉE À REJOINDRE...

LA FERP a été invitée à se joindre à une dizaine d'autres organisations à travers l'Europe qui exigent que les États membres du Conseil de l'Europe prennent des mesures efficaces pour protéger le droit à un environnement propre, sain et durable.

- ❖ **CIEL** - La demande émanait du Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL) en lien avec le Conseil de l'Europe. Le Conseil a approuvé la signature de ce Protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme.
- ❖ **EUROPEAN TRAILS HUB** - Hartmut Wimmer (Outdooractive) a contacté la FERP et a rencontré personnellement le conseil d'administration de la FERP en février 2023 pour présenter son idée de l'organisation faïtière European Trails. Il a proposé que la FERP en soit membre avec EUMA, l'IMBA, Europarc et éventuellement d'autres acteurs clés au niveau européen. Le conseil d'administration de EUMA et ses OM ont examiné l'idée des sentiers européens lors de leur AG. Ils sont unanimement opposés à la création de l'organisation European Trails. Des informations orales similaires provenaient d'EUROPARC et de l'IMBA. Le conseil d'administration de la FERP est également contre une telle organisation. Il y a le risque de perdre son indépendance et de faire partie d'une organisation faïtière avec des objectifs commerciaux. Mais l'idée de coopérer et de faire partie d'un réseau informel entre les organisations faïtières européennes qui s'occupent des sentiers en Europe pourrait être prise en considération. Nous pouvons approcher IMBA et EUROPARC (et EUMA en tant que partenaire permanent) en proposant une coopération en tant

que partenaires pour connecter les personnes qui aiment l'activité de plein air, utilisent les sentiers et communiquent les problèmes communs. La FERP peut organiser la première réunion.

- ❖ **Fédération pour l'éducation européenne (FEDE)** - la FERP a été invitée à participer au webinaire L'interculturalité du point de vue des ambassadeurs le 21 mai 2024 par la FEDE, organisé dans le cadre du 61^e anniversaire de la FEDE et à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Sophie Chipon y a participé.

XI. 3e CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES SENTIERS

L'idée initiale d'organiser un séminaire pour tous ceux qui se soucient des E-itinéraires en Europe s'est transformée en troisième conférence des sentiers de la FERP. Après la présentation de cette idée à EUMA, il a été convenu que cette conférence a un numéro de série, mais que les organisateurs sont la FERP et EUMA ensemble, sous le nom de **3e Conférence Européenne des Sentiers** (3rd European Trails and Paths Conference), avec le thème de la **DURABILITÉ DES SENTIERS** et avec une co-opération et une grande aide de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. L'événement se tiendra du 7 au 10 novembre 2024 à Paris (F). Nous nous attendons à entendre plus de 15 présentations qui porteront sur la durabilité et l'entretien des sentiers, ainsi que sur la résilience climatique et l'infrastructure des sentiers. Nous nous réjouissons à l'avance des discussions et des conclusions qui seront abordées par les meilleurs experts dans le domaine.

CONCLUSIONS

Comme vous pouvez le constater, malgré les fonds et les ressources humaines limités, nous nous sommes encore développés et avons développé de nouveaux secteurs d'activité, et nous essayons d'améliorer la coopération avec nos membres dans différents domaines.

Nous essayons de suivre et d'écouter ce que nos membres veulent et comment ils veulent travailler. Nous avons également écouté notre famille LQT et nous travaillerons avec eux à l'avenir en fonction de leurs souhaits, mais aussi en fonction de nos possibilités financières et de nos ressources humaines.

En tant que président de la FERP, je dois remercier tous les membres de notre conseil d'administration et tous les membres des groupes de travail qui ont donné de leur temps libre et travaillé dur bénévolement pour l'ensemble de l'organisation de la FERP.

Nous ne serions pas en mesure d'atteindre ces résultats si nous n'avions pas Jana Harnochová dans notre bureau à Prague, à qui nous adressons un merci spécial pour la qualité de son travail mais aussi le temps qu'elle y consacre bien au-delà des horaires prévus, travaillant à plusieurs niveaux pour le conseil d'administration, les groupes de travail, les projets, les organisations membres et la FERP dans leur ensemble.

Les problèmes que nous devons résoudre appartiennent au passé, à savoir la main-d'œuvre et les finances. Nous avons encore besoin de personnel supplémentaire, de bénévoles et de professionnels dans tous les domaines, au bureau et dans les organes de la FERP.

Notre intention d'augmenter nos revenus est composé de :

- Projets,
- Commandites,
- Marketing,
- Labels de qualité.

Cela signifie que chaque membre du nouveau conseil d'administration de la FERP doit se concentrer activement sur la recherche de sources de financement. Nous avons également besoin de bénévoles pour

les quatre activités mentionnées au-dessus (au moins pour la période de début). Nous devons les chercher parmi nos membres ! Vous êtes invités à vous adresser au conseil pour obtenir votre coopération ou pour offrir une forme d'aide.

La liste des membres du conseil d'administration pour la période 2023 - 2025 :

Boris Mičić – président
Gerhard Ermischer – 1er vice-président
Sophie Chipon – 2e vice-présidente
Angelo Latorre – 3e vice-président
Steen Kobberø-Hansen – trésorier
Asnāte Ziemele – assesseur
Rúben Jordão - assesseur

Boris Mičić
Président de la FERP
Belgrade, le 20 août 2024

Membres du conseil d'administration (de gauche):
Steen Kobberø-Hansen, Gerhard Ermischer, Sophie Chipon, Boris Mičić, Asnāte Ziemele, Angelo Latorre, Rúben Jordão

Bureau de la FERP:
Europäische Wandervereinigung e.V. (EWV)
Prusíkova 2577
CZ - 155 00 Praha 5



4.

Clôture annuelle des comptes pour 2023

Recettes (€)	2022	Plan rev. 2023	2023
Cotisations	36 995	38 340	38 820
Fondation de la FERP	0	2 420	2 220
Fondation de Fahrbach	0	620	623
Récettes des sponsors	5 000	10 000	5 300
Donation spéciale à l'administration de DWV, FIE, FEEC	4 092	3 000	4 500
<i>Marketing et projets:</i>			
LQT-BE, Long distance	2 550	1 760	2 310
LQT-BE, Day Walk	-	12 000	4 100
Animateur de randonnée	900	800	1 125
Randonnée aquatique	300	300	300
ERASMUS+ projet	8 035	12 052	17 227
Vente de matériaux	20	0,00	0
Récettes totales	57 892	81 292	76 525
Dépenses (€)	2022	Plan rev. 2023	2023
Membres du Conseil d'administration	4 642	9 600	11 337
Frais de voyage - président	2 968	4 000	591
Assemblée générale	8 797	6 000	7 710
<i>Groupes de travail</i>			
E-itinéraires	2 597	2 100	2 932
LQT-BE Day Walks	1 921	5 180	5 480
LQT-BE Regions	300	500	0
Compétitions	0		0
Partenariats de la FERP	0		0
Archives de la FERP	164	300,00	567
<i>Administration:</i>			
Dépenses de personnel	25 775	30 000	30 387
Frais de voyage - employé	614	1 900	1 211
Frais de bureau (Poste, Tel, Homepage, Internet)	1 401	1 400	1 110
Location	6 269	8 400	8 314
Traduction	938	1 000	659
Différentes dépenses	726	500	500
Assurance	927	950	942
<i>Marketing et projets:</i>			
Marketing	2 274	2 000	1 764
LQT-BE, Long distance	1 138	0	1 443
LQT-BE, Day Walk	0	15 250	10 596
Animateur de randonnée	0	0,00	0
Projets (ERASMUS+ EUMA)	18 812	-	-
Anniversaire des E-itinéraires	4 639	-	-
Purchase of materials	404	-	0

Différen. de cours / Frais bancaires / Compensations	-222	600	457
TVA	-	2 000	1 900
Dépenses totales	85 082	91 680	87 900
Bénéfice (Déficit) net	-27 190	-10 388	-11 375
Clôture originale	70 892	43 702	43 702
Bénéfice (Déficit)	-27 190	-10 388	-11 375
Clôture nouvelle	43 702	33 314	32 327

Déroulement de la comptabilité pour l'année 2023

Position le 1 ^{er} janvier 2023	43 702
Créancier/Débiteur 2022	-843
Position le 1^{er} janv. 2023 aux comptes	42 859
Recettes 2023	76 525
	119 384
Dépenses 2023	-87 900
	31 484
Créancier/Débiteur 2023	971
Total le 31 décembre 2023	32 455

Position des comptes au 31 décembre 2023

Caisse - Prague	386
Caisse - Président	0
FIO banka, CZ	305
Compte d'épargne Commerzbank Kassel, D	6 795
Commerzbank Kassel, D	24 969
Total	32 455

ERASMUS+ Projet „EUMA – Improvement of good governance of climbing and mountaineering in Europe“ – résumé 2023

Vue d'ensemble:	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023-	total	total pour toutes les années
Payments directs	6 124	9 218	18 812	-	34 154	53 859
Payments indirects	4 457	7 363	7 885	17 227	19 705	
Recettes directes	7 588	12 500	8 035	-	45 350	48 626
Recettes indirectes	1 092	1 092	1 092		3 276	
Total	-1 901	-2 989	-17 570	17 227	x	-5 233

Rapport financier du trésorier pour l'exercice qui se termine le 31 décembre 2023

Recettes

Nous avons le plaisir de rapporter que les cotisations des membres de la FERP ont été reçues comme prévu dans le budget de nos organisations membres. Nos remerciements particuliers vont à Deutscher Wanderverband, Federazione Italiana Escursionismo et Federació d'Entitats Excursionistes de Catalunya pour leurs généreux dons, qui ont soutenu les opérations administratives de la FERP en plus de leurs cotisations régulières.

Cependant, la crise financière en Europe a continué à affecter nos partenariats potentiels avec d'importants acteurs européens. Par conséquent, nous n'avons reçu que la moitié des revenus escomptés.

Néanmoins, la quatrième tranche augmentée du projet ERASMUS+ avec notre partenaire EUMA a aidé à compenser ce déficit. Cette augmentation a été accordée grâce au travail exceptionnel du groupe de travail « Trails », où les représentants de la FERP ont apporté des contributions significatives.

D'autres programmes, tels que LQT-BE Long Distance et Aqua Walking, ont été des soutiens constants de notre budget. Le programme LQT Day Walk, qui a débuté plus tard dans l'année, n'a mené que trois formations et aucune inspection, ce qui se reflète dans notre Clôture annuelle des comptes pour 2023.

Dépenses

L'administration constitue la plus grande partie du budget. Cependant, le bilan final montre que les dépenses réelles n'ont pas dépassé le budget prévu, grâce à des économies sur les services postaux, l'énergie des bureaux et la réduction des frais de déplacement liés à l'administration.

Bien que les frais de déplacement pour le conseil d'administration de la FERP et les groupes de travail aient été limités au strict minimum, trois réunions physiques du conseil d'administration de la FERP étaient essentielles en raison de négociations intenses pour de nouveaux projets et programmes.

Parmi les dépenses les plus élevées, le programme LQT-BE Day Walk a nécessité le transfert final du savoir-faire de DWS à la FERP et la phase de préparation. La FERP a payé la première et la plus importante des quatre tranches prévues pour ce transfert de savoir-faire. La TVA est indiquée séparément car la FERP peut demander un remboursement de la TVA auprès des autorités fiscales.

Conclusion

Le conseil d'administration de la FERP a convenu de réduire nos fonds afin de générer un investissement pour l'avenir de la FERP. En 2023, la FERP a lancé de nouveaux programmes pour améliorer les revenus futurs et réduire la dépendance aux cotisations des membres en recherchant des sources de financement équilibrées à travers les frais, les projets et les programmes de la FERP.

À la fin de l'année 2023, notre situation financière s'élevait à -11 375 €.

Nos remerciements particuliers vont au Dr Michael Ermrich, le réviseur aux comptes de la FERP, pour le contrôle et l'approbation de nos finances pour 2023.

Résumé financier

Total des recettes :

- Cotisations des membres : Conformément au budget
- Dons spéciaux : Deutscher Wanderverband, Federazione Italiana Escursionismo, Federació d'Entitats Excursionistes de Catalunya
- Tranche du projet ERASMUS+ : Augmentée en raison du travail exceptionnel du groupe de travail « Trails »
- Autres programmes : LQT-BE Long Distance, Aqua Walking, LQT-BE Day Walks (activités limitées)

Total des dépenses :

- Administration : Économies réalisées
- Frais de déplacement : Réunions limitées mais nécessaires

- Programme LQT Day Walk : Plus grande tranche payée pour le transfert de savoir-faire
- TVA : Indiquée séparément

Steen Kobberø-Hansen
Trésorier de la FERP
Le 1 juillet 2024

5. Rapport du réviseur aux comptes de 2023

Le contrôle des comptes de la Fédération européenne de la randonnée pédestre a été effectué cette année sur la base des documents qui m'ont été soumis physiquement le 23/8/2024 à Dresden. Mme Jana Harnochová, membre du personnel, a répondu aux questions.

J'ai vérifié les documents présentés, ils ont été préparés correctement et étaient transparents. Les procédures comptables étaient clairement visibles et étaient dans un ordre exemplaire. Dans le rapport financier 2023 on peut trouver la position suivante :

- Le total des recettes de l'année rapportée s'est élevé à € 76,525.00 (2022: 57,892 €, 2021: 56,132.00 €).
- Le total des dépenses pour l'année considérée s'est élevé à € 87,899.81 (2022: 85,081.98 €, 2021: 56,695.65 €).

Les revenus et les dépenses ont conduit à un **résultat annuel négatif** de -11 374,81 € (2022 : -27 189,98 €, 2021 : -563,65 €). Cela réduit le solde comptable reporté de 43 702,72 € au 31 décembre 2023 à 31 484,38 €. La situation financière de la FERP reste stable. Le résultat négatif en 2023 est légèrement pire que le déficit prévu (-10 388,00 €). Les revenus inférieurs sont principalement dus au projet ERASMUS (5,2 M€) et à l'absence d'attributions spéciales des organisations membres (1,5 M€). Des réductions significatives des revenus sont dues à l'absence de revenus de sponsors et de partenaires (4,7 M€).

Les plus grandes divergences du côté des dépenses proviennent des dépenses réduites pour les frais de déplacement du président de 3,4 M€ et des dépenses supplémentaires pour deux réunions du conseil d'administration en personne. Le projet LQT-BE, Day Walks n'a pas encore commencé comme prévu. Les revenus inférieurs ont été compensés par des dépenses plus faibles.

Les coûts du bureau étaient légèrement inférieurs au budget.

Les preuves des différents comptes et soldes de caisse au 31 décembre 2023 étaient disponibles. J'ai vérifié les revenus et les dépenses en me basant sur les listes fournies, et un grand nombre d'échantillons ont été examinés.

Dans l'ensemble, on peut confirmer que la situation financière de la FERP pour l'année 2023 se situe à un niveau satisfaisant. Je tiens à remercier le président Boris Mičić, le conseil d'administration et Mme Harnochová pour le bon travail qu'ils accomplissent. Comme je ne peux pas être présent moi-même à la réunion, je demande au représentant du DWV Aloys Steppuhn de me remplacer pour soumettre ce rapport à l'approbation des activités du conseil d'administration.


Wernigerode, le 5 septembre 2024

Dr. Michael Ermrich, Réviseur aux comptes

7a.

Approbation des nouvelles organisations adhérentes

Le conseil d'administration de la FERP propose au membre titulaire: Clubul Montan Transilvania (RO)



CLUBUL MONTAN
TRANSILVANIA

Application Letter

Dear members of the ERA Board,

Clubul Montan Transilvania (EN: Transylvania Mountain Club) referred further on as CMT or the club, is a non-profit organization of the type association, founded on the 9th of June, 2022 in Cluj-Napoca, Romania. CMT's main purpose is to promote sustainable tourism through activities in nature and protecting the environment. Alongside this main purpose, the club has defined 23 objectives to achieve its purpose. These can be found in the attached official statute.

Carrying out CMT's purpose and objectives will require a significant amount of effort and funding, which is why we have initially started organizing 1-day hikes in the Apuseni Mountains, close to Cluj-Napoca. Participants have the opportunity to donate a symbolic amount of money (50 lei - ~10-euro equivalent) to sustain the club's activities. We had to learn the hard way that without any online advertising on social media, the club is mostly invisible. This is why a small amount of the received donations is used to promote the club and its activities on social media.


I am a strong believer in collaboration within the European community. At my current workplace, I'm coordinating the attraction of European funding for research and innovation projects working together with various organizations (universities, companies, research institutions, standardization bodies, clusters) all around Europe. The same approach should be followed here. Being a member of the European Ramblers Association, the largest hiking community in Europe, will allow some visibility and traction. Through the ERA, the club will be able to promote Romania as a hiking destination possibility, perform some exchange of experience and learn from the more mature members.

As an ERA member, CMT can bring lots of information regarding hiking routes in Romania especially in the Apuseni Mountains, support any hiking/sport related activities organized by other members in Europe, provide support for accessing nature/environment- related funding for projects, promote the ERA in Romania through social media and at related events.

We believe that as an ERA member, we would be able to obtain a lot of valuable information from more experienced members regarding the organization of hiking and other sport activities, take part in exchanges of experience regarding hiking in which the club can organize hikes in Romania for the other ERA members, attend events focused on environment protection, sustainable tourism, hiking and sports in general.

Having in mind the statements above, Clubul Montan Transilvania sends the herein application letter to become a full member of the European Ramblers Association as soon as possible.

Yours sincerely,
Andrei Rusu
President



Clubul Montan Transilvania



La Federata Shqiptare e Alpinizmit dhe Turizmit Malor était membre titulaire de la FERP depuis 2016. En raison de la situation économique, elle n'a pas été en mesure de payer les cotisations pendant les 4 années suivantes (jusqu'en 2021), ce qui a conduit à une proposition, et l'Assemblée générale de la FERP les a exclus de l'adhésion en 2022. L'organisation exprime à nouveau son désir de revenir au sein de la FERP, et vous trouverez ci-dessous une lettre dans laquelle on explique les raisons du non-paiement et la demande de nouvelle adhésion.

**Le conseil d'administration de la FERP propose au membre titulaire:
Federata Shqiptare e Alpinizmit dhe Turizmit Malor (AL)**

Normal Document



**FEDERATA SHQIPTARE E ALPINIZMIT
DHE TURIZMIT MALOR**
Albanian Mountaineering Federation
and Mountain Tourism



Tiranë, 12. 08. 2024

Federata Shqiptare e Alpinizmit dhe Turizmit Malor
St. "Liman Kaba" Parku Olimpik Tiranë

Dear ERA ,

Thank you for your consideration and possibility to make us part of ERA again.

During the last few years, we didn't have that much of a great budget to use since our only income came from the government and we had so much to do inside Albania that left us in a very bad position to not be able to pay for memberships for international associations. It is still hard but by doing a lot of projects in Albania has raised our budget from the government which now gives us the possibility to complete at least the payment for each year for the membership of ERA.

Knowing the lack of budget, we are working hard to develop things in Albania so our government could possibly raise our budget and then we will be able to do even more for our mountaineers and all the tourists that visit our mountains from all over the world.

Being part of ERA makes us believe and hope that we can make new friends and collaborate for making new projects possible for developing ways into Albanian beautiful mountains.

I look forward to hearing from you.

Respectfully,
Denis Veliu.

Adresa: Rr. "Liman Kaba", ish kompleksi Dinamo, Tirane
Tel: +35542320702
e-mail: fshaltm@gmail.com

7b.

Départ d'organisations adhérentes / Exclusion d'organisations adhérentes

L'organisation a décidé de quitter la FERP à partir de 2024 :

Comité Régional Hauts-de-France (F)

Clube de Actividades de Ar Livre (P)

Nizhny Novgorod Mountain Club (RU)

La FERP a reçu un signal des anciens membres du CA (qui vivent maintenant principalement en Allemagne et dans d'autres États de l'UE) indiquant qu'il n'y a plus de contact avec les nouveaux responsables au sein du CA du club russe. Ce n'est pas la faute de la FERP que la Russie soit en guerre avec l'Ukraine.

L'organisation peut reporter le paiement, mais pas l'annuler (l'Assemblée générale de la FERP a pardonné deux fois la cotisation au club russe).

Cependant, ils ne respectent pas les principes des statuts de la FERP (écrits dans le Préambule) et cela ne convient pas à nos règles et principes. Le CA de la FERP a décidé de voter lors de l'Assemblée générale pour la poursuite de l'adhésion du Niznij Novgorod Mountain Club. La facture pour la cotisation de 2024 sera suspendue jusqu'à la décision de l'Assemblée générale.

8.

Élection du réviseur aux comptes adjoint

§ 15

Le réviseur aux comptes

L'assemblée générale élit un réviseur aux comptes et un adjoint pour une période de quatre ans. Les réviseurs aux comptes et adjoints peuvent être réélus une fois. Ils vérifient les livres, présentent un rapport d'audit écrit à l'assemblée générale des membres et proposent la décharge du trésorier et du conseil d'administration.

Le réviseur aux comptes de la FERP, Dr. Michael Ermrich, est en fonction pour la période 2022 - 2026.

La candidate pour le poste de réviseur aux comptes adjoint pour la période 2024-2028 est Dr. Angela Sabac-el-Cher.



Deutscher Wanderverband

Der Präsident

Deutscher Wanderverband · Kleine Rosenstraße 1-3 · 34117 Kassel

Europäische Wandervereinigung e.V.
Herrn Präsident Boris Micic
Prusikova 2577
155 00 Praha 5

Czech Republic

Zeichen setzen



Deutscher Wanderverband

130 Jahre
engagiert
für Wanderwege

www.zeichen-setzen-pro-ehrenamt.de



Antrag des Verbandes Deutscher Gebirgs- und Wandervereine e.V. an die Mitgliederversammlung der Europäischen Wandervereinigung am 5. Oktober 2024 in Montserrat, Katalonien, Spanien

Der Verband Deutscher Gebirgs- und Wandervereine e.V. (kurz: Deutscher Wanderverband) schlägt für die Wahl in die Position des stellvertretenden Rechnungsprüfers

Frau Dr. Angela Sabac-el-Cher

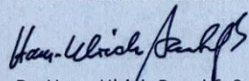
vor.

Frau Dr. Sabac-el-Cher, geb. 15.10.1965, ist seit 2023 Schatzmeisterin und Mitglied im Vorstand des Deutschen Wanderverbandes.

Der Deutsche Wanderverband freut sich über die Bereitschaft von Frau Dr. Sabac-el-Cher als stellvertretende Rechnungsprüferin in der Europäischen Wandervereinigung tätig zu sein und nominiert sie als offizielle Kandidatin für die Periode 2024 bis 2028 zur Wahl in Montserrat, Katalonien, Spanien.

Für weitere Auskünfte stehen der Unterzeichner und die Bewerberin zur Verfügung.

Mit freundlichen Grüßen



Dr. Hans-Ulrich Rauchfuß
Präsident

30. Juli 2024

Deutscher Wanderverband

Kleine Rosenstraße 1-3

34117 Kassel

Telefon 05 61 / 9 38 73 - 0

Telefax 0561 / 9 38 73 - 10

info@wanderverband.de

www.wanderverband.de

Bankverbindung:

Volksbank Odenwald eG

Konto 1 805 681 (BLZ 508 635 13)

IBAN:

DE10 5086 3513 0001 8056 81

BIC:

GENODE51MIC



Verband Deutscher Gebirgs-
und Wandervereine e.V.

kurz: Deutscher Wanderverband

9.

Propositions

a) Logo de la FERP et le Règlement intérieur n° 1 de la FERP - changements

Introduction

La Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP) entreprend une initiative stratégique de rebranding pour renforcer sa visibilité et son efficacité dans la promotion des activités de marche et de randonnée à travers l'Europe. Ce document expose les raisons du changement de nom en anglais et les avantages de l'adoption d'une double stratégie de marque. Il est destiné à informer les organisations membres lors de l'Assemblée générale en octobre.

Contexte

La FERP jouit d'une réputation de longue date, établie depuis plus de 50 ans, en tant qu'organisation faîtière de premier plan pour les amateurs de marche et de randonnée en Europe. Cependant, les noms actuels et ses abréviations associées (ERA-EWV-FERP) ont présenté des défis en termes de communication et de reconnaissance, notamment au sein des institutions européennes et du grand public.

Maintien des noms allemands et français

Il est important de souligner que le nom allemand, "Europäische Wandervereinigung", qui est le nom principal selon des statuts allemands, restera inchangé. De même, le nom français "Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre" restera également inchangé. Cette initiative de rebranding ne concerne que l'utilisation du nom anglais. L'intégrité historique et juridique des noms allemand et français sera préservée, assurant ainsi la continuité et le respect de l'identité établie de l'organisation dans les contextes germanophones et francophones.

Raisons du changement de nom

1. Simplification et clarté :

- Le nom actuel est long et les abréviations sont complexes, ce qui le rend difficile à mémoriser et à communiquer efficacement.
- Le terme "association" est souvent mal compris dans le contexte des institutions européennes, étant perçu comme un club plutôt qu'une organisation faîtière internationale.¹⁾ Le terme français "fédération" est plus précis, tandis que le terme allemand "Vereinigung" est rarement utilisé et semble démodé.

¹⁾ Une association est un groupe de personnes, une fédération est un groupe d'associations (personnes juridiques) qui forment une seule entité.

2. Reconnaissance accrue :

- Un nom plus court et plus mémorable facilitera la communication et les efforts de marketing.
- L'ajout du nom "European Hiking Federation" apporte de la clarté et s'aligne mieux sur le rôle et les activités de l'organisation, le rendant plus compréhensible et attrayant pour les responsables, les membres et le public.

3. Meilleure compréhension :

- Le terme "Ramblers" n'est souvent pas bien compris par les non-anglophones, tandis que "hiking" est universellement reconnu. Le nouveau nom "European Hiking Federation" garantit que le but de l'organisation est clair pour un public plus large.

4. Positionnement stratégique :

- L'approche du double branding permet à la FERP de conserver son nom historique tout en adoptant une nouvelle identité moderne.

- Le slogan "Hiking Europe" capture l'essence de la mission et des activités de l'organisation, offrant un message de marque cohérent et attrayant.

Avantages du nouveau branding

1. Visibilité accrue :

- Le nouveau nom et slogan amélioreront la visibilité de la FERP dans les communications, les supports promotionnels et les plateformes en ligne.
- Il sera plus facile d'attirer l'attention des médias et l'intérêt du public avec une identité de marque plus simple et engageante.

2. Engagement amélioré :

- Les membres et les parties prenantes trouveront plus facile de référencer et de promouvoir l'organisation avec les nouveaux noms plus simples.
- L'approche du double branding aidera à engager un public plus large, y compris les jeunes générations et les nouveaux membres.

3. Meilleure adéquation avec les objectifs :

- Le nouveau branding s'aligne sur les objectifs de la FERP de promouvoir la marche et la randonnée, de protéger la nature et de favoriser la coopération transfrontalière.
- Il soutient les efforts de plaidoyer de l'organisation en présentant une identité forte et unifiée, facilement reconnaissable.

Conclusion

Le changement de nom proposé en anglaise et la stratégie de rebranding sont conçus pour améliorer l'efficacité et la visibilité de la FERP, en s'alignant mieux sur sa mission et ses activités. Cette initiative offrira une identité fraîche et moderne tout en préservant les racines historiques de l'organisation, assurant ainsi un succès et une croissance continus dans la promotion de la marche et de la randonnée à travers l'Europe.



Nous nous réjouissons de discuter de cette transition passionnante lors de la 55e Conférence de la FERP en octobre.

Le Règlement intérieur n° 1 « RÈGLES RELATIVES À L'ASPECT ET À L'UTILISATION DU SYMBOLE ET DU DRAPEAU DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE », sera modifié dans le paragraphe "I. Aspect du symbole et du drapeau" après l'approbation du nouveau logo (symbole) par l'Assemblée générale à Montserrat.

b) Statuts de la FERP - changements

En plus de l'explication ci-dessus concernant la modification des statuts, il est également proposé ce qui suit : Afin d'accélérer l'admission et l'exclusion des membres de la FERP, il est proposé que le CA soit l'autorité de première instance pour l'admission et l'exclusion, et que l'Assemblée générale soit l'autorité de deuxième instance.

Bleu = nouvelle version

supprimé = texte supprimé


<p>§ 1 Nom, siège et personnalité juridique 1. L'association, fondée le 19 octobre 1969, porte le nom Confédération européenne de la randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - en français, le nom est: Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP) - en anglais: European Ramblers' Association (ERA) - en allemand: Europäische Wandervereinigung (EWV) <p>2. Elle est enregistrée - conformément au droit allemand - auprès du tribunal d'instance de Stuttgart dans le registre des associations sous le numéro VR 3191. Le siège de l'association est à Kassel.</p>	<p>§ 1 Nom, siège et personnalité juridique 1. L'association, fondée le 19 octobre 1969, porte le nom Confédération européenne de la randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - en français, le nom est: Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP) - en anglais: European Hiking Federation (ERA) - en allemand: Europäische Wandervereinigung (EWV) <p>2. Elle est enregistrée - conformément au droit allemand - auprès du tribunal d'instance de Kassel dans le registre des associations sous le numéro VR 5601. Le siège de l'association est à Kassel.</p>
<p>§ 4 Adhésion 7. L'adhésion au sens des articles 1 à 3 nécessite une demande écrite. Avant d'admettre un membre, l'association ou les associations membres du même pays doivent être entendues. L'assemblée générale se prononce sur la demande après examen par le conseil d'administration.</p>	<p>§ 4 Adhésion 7. L'adhésion au sens des articles 1 à 3 nécessite une demande écrite. Avant d'admettre un membre, l'association ou les associations membres du même pays doivent être entendues. Le conseil d'administration se prononce sur la demande après examen. En cas de conflit, l'assemblée générale décidera de la demande.</p>

<p>§ 5 La cessation de l'adhésion 1. La qualité de membre prend fin par la démission écrite au président, qui ne peut prendre effet qu'à la fin d'un exercice financier. Il doit être reçu par le bureau de la FERP au moins 40 jours avant l'assemblée générale annuelle. Elle prend fin automatiquement, sans qu'une déclaration écrite de démission soit nécessaire, si une procédure d'insolvabilité est ouverte sur les biens d'un membre ou si le membre est dissous en tant que personne morale ou, dans le cas des membres honoraires, à leur décès. 2. La qualité de membre peut être révoquée : a) en cas de violation grave des objectifs de l'association ; b) pour les arriérés de cotisation de plus de 2 ans. 3. L'assemblée générale décide du retrait.</p>	<p>§ 5 La cessation de l'adhésion 1. La qualité de membre prend fin par la démission écrite au président, qui ne peut prendre effet qu'à la fin d'un exercice financier. Elle doit parvenir au bureau de la FERP au moins 30 jours avant le début de l'année à partir de laquelle l'adhésion prend fin. Elle prend fin automatiquement, sans qu'une déclaration écrite de démission soit nécessaire, si une procédure d'insolvabilité est ouverte sur les biens d'un membre ou si le membre est dissous en tant que personne morale ou, dans le cas des membres honoraires, à leur décès. 2. Le conseil d'administration de la FERP peut révoquer la qualité de membre : a) en cas de violation grave des objectifs de l'association ; b) pour les arriérés de cotisation de plus de 2 ans. 3. Le conseil d'administration décide du retrait.</p>
<p>§ 8 Compétence de l'assemblée générale ordinaire L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Les tâches suivantes incombent à l'assemblée générale : a) adopter le rapport annuel du conseil d'administration b) l'acceptation des comptes annuels du trésorier et l'approbation de son rapport c) l'adoption du rapport des réviseurs aux comptes d) l'adoption du rapport d'activité du conseil d'administration e) l'élection du comité électoral f) l'élection et la décharge du conseil d'administration g) l'élection et la décharge des réviseurs aux comptes h) l'adoption du budget prévisionnel i) la détermination du montant des cotisations des membres j) l'adoption et la modification des statuts k) la nomination des membres d'honneur et des présidents d'honneur l) la nomination des membres et la révocation des adhésions m) l'approbation des projets et des plans du</p>	<p>§ 8 Compétence de l'assemblée générale ordinaire L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Les tâches suivantes incombent à l'assemblée générale : a) adopter le rapport annuel du conseil d'administration b) l'acceptation des comptes annuels du trésorier et l'approbation de son rapport c) l'adoption du rapport des réviseurs aux comptes d) l'adoption du rapport d'activité du conseil d'administration e) l'élection du comité électoral f) l'élection et la décharge du conseil d'administration g) l'élection et la décharge des réviseurs aux comptes h) l'adoption du budget prévisionnel i) la détermination du montant des cotisations des membres j) l'adoption et la modification des statuts k) la nomination des membres d'honneur et des présidents d'honneur l) la nomination des membres dans le cas où le conseil d'administration de la FERP n'est pas en mesure de prendre une décision</p>

<p>conseil d'administration pour les années suivantes</p> <ul style="list-style-type: none">n) la fixation du lieu et de la date de l'assemblée générale suivanteo) une modification de la finalité du groupement telle que visée dans le préambulep) décisions en vertu de l'article 17, paragraphe 1, sur l'activité économiqueq) la dissolution de l'association	<p>(§4.7)</p> <ul style="list-style-type: none">m) la décision de l'appel d'une organisation insatisfaite de la décision du conseil d'administration de la FERP sur le retrait d'une organisation membre en accord du paragraphe 5.3, en tant qu'autorité de deuxième instancen) l'approbation des projets et des plans du conseil d'administration pour les années suivanteso) la fixation du lieu et de la date de l'assemblée générale suivantep) une modification de la finalité du groupement telle que visée dans le préambuleq) décisions en vertu de l'article 17, paragraphe 1, sur l'activité économiquer) la dissolution de l'association
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

c) Proposition du mode de réalisation de l'assemblée générale

Europäische Wandervereinigung e.V.
z.H. Jana Harnochova
Prusikova 2577
155 00 Praha 5
Tschechische Republik

alpenverein 
weitwanderer

ÖAV-Sektion Weitwanderer
ZVR-Zahl: 617184384
z.H. Gert Kienast
Peierlhang 9/5
8042 Graz

Graz, am 24. Mai 2024

Antrag an die Hauptversammlung der Europäischen Wandervereinigung (EWV)

Sehr geehrte Wanderfreundinnen und -freunde in der EWV,
die ÖAV-Sektion Weitwanderer stellt folgenden Antrag an die EWV-Hauptversammlung in Montserrat:


Wir beantragen, dass **zukünftige Hauptversammlungen** in der Form von **Online- oder Hybrid-Meetings** stattfinden. Indem den Delegierten die Möglichkeit der Online-Teilnahme (via Zoom oder dergleichen) gegeben wird, soll die **Anzahl der teilnehmenden Mitgliedsorganisationen** am wichtigsten Gremium der EWV **erhöhen werden**.

Begründung

Die Hauptversammlung ist der „Souverän“ der EWV. Da die EWV eine europaweite Organisation ist, sind ihre Mitgliedsorganisationen (MO) über den gesamten Kontinent verstreut. Daher ist es sehr aufwändig und teuer, die persönliche Teilnahme aller (bzw. von einer ausreichenden Zahl an) MO bei dieser wichtigen jährlichen Veranstaltung sicherzustellen.

1. Die meisten dieser MO sind gemeinnützige, aus Freiwilligen bestehende Organisationen („Wandervereine“), von denen einige weder das Budget noch die Zeit aufbringen können, zu einer mehrtägigen Veranstaltung im entfernten Ausland reisen. Speziell jene MO, die sich ausschließlich aus Mitgliedsgebühren finanzieren, können es nur schwer rechtfertigen, hierfür einen vierstelligen Betrag auszugeben (auch angesichts der kürzlichen Erhöhungen des EWV-Mitgliedsbeitrags).
2. Der diesjährige Veranstaltungsort wird viele Delegierte dazu zwingen, mit dem Flugzeug anzureisen (eine Zugreise würde für uns 24-30 Stunden dauern – pro Richtung!) und so für eine zusätzliche Umweltbelastung (CO₂-Emissionen) sorgen, was ebenfalls nicht im Interesse der EWV sein kann.
3. Auch wenn wir den Wert von persönlichen Treffen anerkennen, sollte die EWV danach trachten, möglichst viele MO in ihre Entscheidungsprozesse einzubeziehen. Gemäß Satzung ist ein Quorum von 50 % Anwesenheit der Vollmitglieder erforderlich, was in den vergangenen Jahren nur dadurch erreicht werden konnte, dass MO gebeten wurden, ihr Stimmrecht zu „delegieren“. (Anmerkung: Im Sinne einer guten Zusammenarbeit haben wir das in der Vergangenheit auf Wunsch der EVW gerne getan, auch wenn es oft Personen waren, die uns nicht persönlich bekannt waren und die uns auch nicht danach gefragt haben, wie sie an unserer Stelle abstimmen sollen.)
4. Die Vergangenheit hat gezeigt, dass Online- and Hybrid-Hauptversammlungen (2020 und 2021) in der Tat gut funktionieren und bei Bedarf sogar „spontan“ (Februar 2024) einberufen werden können.

Mit besten Grüßen aus Österreich,


Gert Kienast (ÖAV-Sektion Weitwanderer)

PS: An english translation follows for your convenience!

Traduction en français:

Proposition à l'assemblée générale de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP)

Chers amis de la FERP,

La section Weitwanderer de l'ÖAV soumet la proposition suivante à l'assemblée générale de la FERP à Montserrat :

Nous proposons que les futures assemblées générales soient organisées sous forme de réunions en ligne ou hybrides. En permettant aux délégués de participer en ligne (via Zoom, etc.), il s'agit d'augmenter le nombre d'organisations membres participant à l'organe le plus important de la FERP.

Raisonnement

L'assemblée générale est le "souverain" (le principal organe décisionnel) de la FERP. Étant donné que la FERP est une organisation paneuropéenne, ses membres sont situés dans tous les coins du continent. Il est donc très difficile et coûteux d'assurer la participation en personne des représentants de toutes/suffisamment d'organisations membres à cet événement annuel important.

1. La plupart de ces organisations membres sont des entités à but non lucratif composées de bénévoles (des "clubs de randonnée"), dont certaines n'ont pas les ressources budgétaires ou personnelles nécessaires pour se rendre à l'étranger et participer à un événement de plusieurs jours. Ces organisations, qui sont entièrement financées par les cotisations des membres, peuvent trouver difficile de justifier un voyage coûteux se chiffrant à quatre chiffres (surtout compte tenu des récentes augmentations des cotisations de la FERP).
2. L'emplacement de cette année nécessitera que de nombreux délégués voyagent en avion (pour nous, un voyage en train prendrait 24 à 30 heures de trajet aller !), ce qui alourdit l'empreinte environnementale (énormes émissions de carbone !), ce qui ne saurait être dans l'intérêt de la FERP.
3. Bien que nous reconnaissons la valeur ajoutée des réunions en face-à-face, la FERP devrait s'efforcer d'inclure autant d'organisations membres que possible dans ses processus décisionnels. Selon la constitution de la FERP, une participation de 50 % des membres à part entière est requise, ce qui, par le passé, ne pouvait être atteint qu'en demandant aux membres non présents de déléguer leurs droits de vote. (Remarque : on nous a demandé de le faire plusieurs fois et, dans un esprit de bonne coopération, nous avons délégué nos droits de vote même à des personnes que nous ne connaissions pas personnellement et qui ne nous ont pas demandé comment elles devraient voter en notre nom.)
4. Le passé a montré que les assemblées générales en ligne/hybrides fonctionnent bien (2020 et 2021) et peuvent même, si nécessaire, être convoquées "spontanément" (février 2024).

Avec nos meilleures salutations d'Autriche,

Gert Kienast (ÖAV-Sektion Weitwanderer)

10.

Approbation des cotisations pour 2025

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2023 à Iława, Pologne, concernant l'augmentation régulière des cotisations d'adhésion à partir de 2024, en suivant le taux d'inflation annuel publié par Eurostat, nous proposons :

Taux d'inflation annuel 2023 publié [par Eurostat](#) : 2,9 %

Ajustement des cotisations d'adhésion :

	2024	2025
Cotisation de membre titulaire	677 €	697 €
Cotisation de membre associé	568 €	584 €

11.

Objectifs en 2025 pour la stratégie de la FERP

Priorités

1. Recherche de financements et de partenariats

Objectif : Assurer la stabilité financière et les ressources pour les activités de la FERP.

Actions :

- Postuler à des subventions de l'UE et à d'autres financements internationaux.
- Rechercher des sponsors et des dons de la part d'entreprises privées et d'organisations philanthropiques.
- Développer des partenariats stratégiques avec des organisations pertinentes pour un bénéfice mutuel.

2. Augmentation des ressources humaines

Objectif : Renforcer la capacité organisationnelle en augmentant les ressources humaines.

Actions :

- Recruter des bénévoles et des stagiaires issus des organisations membres et de sources externes.
- Développer des programmes de formation pour les bénévoles afin d'assurer des contributions de qualité.
- Collaborer avec des institutions éducatives pour offrir des opportunités de stage.

3. Augmentation de l'implication des membres

Objectif : Renforcer l'engagement et la participation des membres aux activités de la FERP.

Actions :

- Organiser régulièrement des réunions régionales et virtuelles pour répondre aux besoins des membres et partager les meilleures pratiques.
- Encourager les organisations membres à participer aux projets et événements de la FERP.
- Développer un système de retour d'information pour recueillir les suggestions et avis des membres.

4. Promotion des initiatives LQT-BE Long distance et Day Walk

Objectif : Améliorer la visibilité et la qualité des itinéraires de randonnée en Europe.

Actions :

- Continuer à développer et promouvoir les Leading Quality Trails – Best of Europe (LQT-BE).
- Introduire et étendre l'initiative Day Walk pour offrir plus d'options de randonnée accessibles.
- Mettre en place des mécanismes de retour d'information pour améliorer continuellement les normes des itinéraires.

5. Recommandations FERP (ERA recommends)

Objectif : Établir la FERP comme une autorité de confiance en matière de recommandations de randonnée.

Actions :

- Étendre le programme « Recommandations FERP » (ERA recommends) pour inclure davantage d'itinéraires et d'événements.
- Réaliser des enquêtes et recherches pour identifier les meilleures recommandations.
- Promouvoir les itinéraires et services recommandés via les canaux de communication de la FERP.

6. Renforcer les liens avec les institutions européennes

Objectif : Renforcer les liens avec les institutions européennes pour soutenir les initiatives de santé et d'itinéraires.

Actions :

- Participer à des projets et discussions liés à la santé publique et à la durabilité environnementale.
- Participer aux réunions du Conseil de l'Europe et contribuer aux processus de prise de décision.

Autres axes stratégiques

1. Participation aux projets Erasmus+

Objectif : Utiliser les programmes Erasmus+ pour soutenir l'engagement des jeunes et/ou la santé.

Actions :

- Développer ou participer à des projets alignés sur les objectifs d'Erasmus+.
- Collaborer avec des institutions éducatives et des organisations de jeunesse et/ou de santé pour mettre en œuvre ces projets.

2. Développer et mettre en œuvre "Hike Green Europe"

Objectif : Promouvoir des pratiques de randonnée durables à travers l'Europe.

Actions :

- Tester et affiner les critères des itinéraires verts.
- Impliquer les parties prenantes et collecter des données pour améliorer l'initiative.
- Préparer l'intégration dans les projets Erasmus+ en 2025.

3. Rebranding de la FERP

Objectif : Mettre à jour le nom de la FERP pour une meilleure visibilité et compréhension.

Actions :

- Changer le nom anglais en « ERA – Hiking Europe, European Hiking Federation ».
- Mettre à jour les supports de marque et les canaux de communication pour refléter le nouveau nom.

4. Améliorer la qualité et les normes

Objectif : Maintenir des normes élevées pour les sentiers et les événements.

Actions :

- Continuer à mettre en œuvre et promouvoir les Leading Quality Trails – Best of Europe.
- Développer et tester des critères pour les sentiers et événements « Recommandés par la FERP » (ERA recommends).

5. Organisation d'événements de randonnée européens

Objectif : Favoriser un sentiment de communauté et promouvoir la randonnée à travers l'Europe.

Actions :

- Soutenir et organiser des événements tels que la Journée Européenne de la Marche.

- Promouvoir des randonnées transfrontalières et des événements collaboratifs entre organisations membres.

6. Rôle actif de l'ONG

Objectif : Positionner la FERP comme une ONG influente dans le contexte européen.

Actions :

- Participer aux institutions et initiatives de l'UE et du Conseil de l'Europe.
- S'engager dans le lobbying et la défense d'un système harmonisé de randonnée en Europe.
- Renforcer les relations avec les offices de tourisme nationaux et régionaux.

7. Activités transfrontalières

Objectif : Encourager la collaboration et les échanges entre les organisations membres.

Actions :

- Faciliter les réunions bilatérales et les activités conjointes entre organisations membres voisines.
- Promouvoir et soutenir les événements de randonnée transfrontaliers, par exemple l'E6 en 2025.

Projets et Programmes

1. Initiative Green Trails

Objectif : Développer des itinéraires de randonnée durables à travers l'Europe.

Actions :

- Tester et affiner les critères de durabilité.
- Impliquer les communautés locales et les parties prenantes dans le processus de développement.
- Intégrer un « chapitre vert » dans le système LQT-BE.

2. Cadre Hiking Green Europe

Objectif : Créer un plan complet pour des pratiques de randonnée durables.

Actions :

- Incorporer les leçons tirées des tests des Green Trails et du chapitre vert de LQT-BE.
- Développer des supports éducatifs et promotionnels ainsi que des directives pour les itinéraires et la durabilité.
- S'aligner sur les exigences d'Erasmus+ pour une intégration future des projets.

3. Groupes de travail

Objectif : Assurer le bon fonctionnement des groupes de travail de la FERP.

Actions :

- Maintenir les objectifs et responsabilités actuels des groupes de travail.
- Fixer des délais et des résultats clairs pour chaque groupe.
- Encourager la collaboration et la communication entre les groupes de travail.

12.

Budget 2024 - 2025

Recettes (€)	Résultat 2023	Plan 2024	Rev. 2024	Plan 2025
Cotisations	38 820	40 500	42 565	46 992
Fondation de la FERP	2 220	1 200	2 000	1 500
Foundation de Fahrbach	623	200	500	500
Partenaires	5 300	5 000	5 000	5 000
Donation spéciale à l'admin. de DWV, FIE, FEEC	4 500	3 000	2 000	2 000
<i>Marketing et projets:</i>				
Sponsor	-	-	-	500
LQT-BE, Long distance	2 310	2 000	1 500	950
LQT-BE, Day Walks	4 100	34 000	19 300	30 000
Animateur de randonnée	1 125	1 000	1 680	1 200
Aqua Walking	300	500	300	300
ERASMUS+ projet	17 227	-	-	5 000
Vente de matériaux	0	0	50	0
<i>Ambitions</i>	-	5 000	1 000	4 500
Recettes totales	76 525	92 400	75 895	93 942
Dépenses (€)	Résultat 2023	Plan 2024	Rev. 2024	Plan 2025
Membres du CA	11 337	5 000	7 000	8 000
Frais de voyage - président	591	4 000	1 000	1 000
Assemblée générale	7 710	8 000	9 000	8 000
Activités spéciales	-	-	3 000	0
<i>Groupes de travail:</i>				
E-itinéraires	2 932	3 000	1 200	2 000
LQT-BE Day Walks	5 480	3 500	1 200	1 000
LQT-BE Regions	0	500	0	500
Compétitions	0		0	0
Aqua Walking Steering Committee	0		0	0
Partenariats de FERP	0		0	0
Archives de FERP	567	300	0	0
<i>Administration:</i>				
Dépenses de personnel	30 387	32 000	32 500	33 000
Frais de voyage - employé	1 211	1 500	1 200	1 500
Frais de bureau (Poste, Tel, Internet)	1 110	1 400	1 200	1 400
Location	8 314	8 640	9 000	9 940
Traduction	660	1 000	300	300
Conseiller en TVA	-	-	5 600	0
Différentes dépenses	500	500	1 000	500
Assurance	942	980	950	1 000
<i>Marketing et projets:</i>				
Marketing & webpages € FB & ZOOM	1 764	3 500	2 000	1 000
LQT-BE, Long distance	1 443	6 000	600	1 300
LQT-BE, Day Walks (transf. de savoir-faire incl.)	10 596	19 000	13 000	13 500
Animateur de randonnée	0	0	0	0

Achat de matériaux	0	0	1 300	1 300
Différen. de cours/Frais bancaires/Compensations	457	600	600	600
TVA	1 900	950	950	950
Dépenses totales	87 900	100 370	92 600	86 790
Bénéfice (Déficit) net	-11 375	-7 970	-16 705	7 152
Corrections bancaires		128		
Clôture originale	43 702	32 327	32 327	16 022
Bénéfice (Déficit) net	-11 375	-7 970	-16 705	7 152
Clôture nouvelle	32 327	24 485	16 022	23 174
État des comptes	32 455			

Rapport du plan financier 2024 et 2025

Aperçu 2024 :

En 2024, nous avons lancé le développement du programme LQT-BE Day Walk à pleine puissance. Le lancement de formations et d'inspections de sentiers a eu un impact positif sur notre budget. Alors que la FERP explore de nouveaux domaines, les exigences envers le Conseil d'administration et les groupes de travail de la FERP ont augmenté. Pour faciliter les accords et les collaborations futures, des réunions internes en présentiel et des négociations avec les partenaires sont essentielles.

Nous remercions chaleureusement les nombreux bénévoles qui collaborent étroitement avec le Conseil d'administration et le bureau, ainsi que ceux qui contribuent en tant que membres des groupes de travail, principalement en ligne. Ces nouveaux développements nécessitent des investissements initiaux, et nous sommes actuellement dans une phase de renforcement de notre stabilité financière future en cherchant à diversifier nos sources de revenus au-delà des cotisations des membres.

Les chiffres du projet ERASMUS+ incluent les revenus attendus de deux projets acceptés avec succès.

Depuis février 2024, en raison de problèmes constants avec la Commerzbank, le compte bancaire de la FERP a été ouvert à la Ostsächsische Sparkasse Dresden, Filiale Pirna, Gartenstr. 40, D-01796 Pirna DE92 8505 0300 0221 2968 67
BIC: OSDDDE81XXX

1. Budget pour 2024 :

Côté recettes, nous avons reçu près de 39 000 € de cotisations pour 2024, avec des contributions supplémentaires encore attendues.

Concernant les revenus provenant des partenariats, nous restons prudents en raison des restrictions économiques persistantes sur certains de nos partenaires, toujours impactés par les crises financières des dernières années. Néanmoins, nous maintenons la communication avec eux et développons de nouveaux partenariats, tels qu'avec International Aqua Walking.

Cette situation nous a amenés à ajuster à la baisse nos estimations « Ambitions ». Nous faisons appel aux organisations membres, aux partenaires et aux membres individuels pour qu'ils apportent un soutien supplémentaire à la FERP via [notre page de dons](#), ce qui nous aidera à traverser les premières années d'investissement et à nous orienter vers une stabilité financière.

Côté dépenses, nous avons ajouté de nouvelles catégories pour une meilleure clarté des dépenses :

- **Activités spéciales** : Cela inclut des événements importants que la FERP organise ou auxquels elle s'associe, tels que la 3^e Conférence Européenne des Sentiers, prévue à Paris en novembre 2024, en collaboration avec l'EUMA et la FFRandonnée.
- **Conseiller en TVA** : Nous avons engagé un consultant fiscal allemand pour améliorer notre situation financière par des mesures légales conformes à la législation allemande—en particulier, en récupérant la TVA et en développant l'activité Day Walks de la FERP dans un cadre légal.

Les perspectives d'inflation semblent plus favorables, et nous prévoyons une augmentation des dépenses moins importante pour le bureau de la FERP. D'ici la fin de 2024, nous prévoyons un déficit de 16 705 €.

2. Budget pour 2025 :

Pour 2025, nous estimons prudemment nos recettes, étant donné les défis que nous avons rencontrés pour conserver ou attirer de nouveaux partenaires ces dernières années. Ainsi, nous ne budgétisons que les sources de revenus connues. Cependant, le Conseil d'administration de la FERP et le Trésorier restent engagés à rechercher continuellement de nouvelles ressources financières pour éviter une augmentation constante des cotisations. Nous avons investi beaucoup d'efforts dans la publicité et l'organisation de webinaires pour le programme LQT-BE Day Walk afin de susciter un intérêt accru de la part des parties prenantes dans les années à venir.

Côté paiements, nous visons à maintenir les dépenses aussi basses que possible pour assurer plus de fonds à reporter pour notre avenir financier. Le bureau de la FERP reste solidement implanté à Prague, avec des dépenses stables. Le travail des différents groupes de travail, principalement réalisé virtuellement, continuera d'être pleinement soutenu par le Conseil d'administration de la FERP, ce qui entraînera des coûts minimes. Dans la catégorie « Achat de matériel », nous avons budgété la production d'épingles pour les animateurs de randonnée.

D'ici la fin de 2025, nous prévoyons un solde positif de 7 152 €.

Clarification du statut financier :

Les fonds totaux reportés sont calculés en fonction des postes budgétaires. Cependant, cela ne correspond pas nécessairement complètement à l'état des comptes de la FERP (banque ou caisse) pour la même période, car certains paiements, tels que le loyer ou l'assurance, doivent être effectués à l'avance, souvent à la fin de l'année précédente. De plus, le salaire du personnel pour décembre est généralement payé l'année suivante. Par conséquent, il y a toujours un écart entre le tableau budgétaire de l'année civile et le tableau des comptes au 31 décembre. Pour fournir des informations claires sur l'état des comptes, nous avons ajouté une ligne, « État des comptes », au tableau budgétaire.

Merci.

Steen Kobberø-Hansen
Trésorier
le 1^{er} septembre 2024

13.

Fondation de la FERP

Bilan de la Fondation de la FERP au 31 décembre 2023

Actifs et passifs au 31 décembre 2023	€
Actions et valeurs au cours du jour	99 786,38
Crédit du compte bancaire	7 616,94
Crédit du Compte d'épargne	10 000,00
Etat au 31 décembre 2023	117 403,32

Recettes 2023	€
Dons	0,00
Revenus	6 792,80
Au total	6 792,80

Dépenses 2023	€
Frais de dépôt	142,72
Frais de porto et d'autres	749,70
Versement au profit de la FERP 2023	2 220,00
Réserve	4 430,08
Au total	7 542,50

Fait par Karin Kunz
12 août 2024

14.

Assemblée générale en 2025

Macôn, France: 2 – 5 octobre 2025

15.

Assemblées générales en 2026, 2027

Assemblée générale en 2026: Serbie (organisé par Planinarski Savez Srbije)

Assemblée générale en 2027: ???

16.

EURORANDO 2026

Date: 20 – 27 septembre 2026
Lieu: Erzgebirge (Monts Métallifères, région frontalière entre D/CZ)
Organisateur: Tourismusverband Erzgebirge,
Klub českých turistů,
Destinační agentura “Krušnohoř”



Pièces jointes :

Programme des ateliers de savoir-faire le vendredi, 4 octobre 2024:

Horaires	Atelier	Intervenant	Langue utilisée
08:30-09:00	LQT ViaBerna (de l'idée à la ouverture)	Bernhard Schmidt	ENG
09:05-09:25	LQT-BE Day Walks	Steen Kobberø-Hansen Jana Harnochová	ENG
09:30-09:50	Accessibilité de randonnée dans les zones privées (par ex. agriculteurs)	Ankie van Dijk	ENG
09:55-10:25	Étude sur le comportement numérique des randonneurs	Liane Jordan	ENG
10:30-10:40	Réduction des émissions dans les chalets	Dr. Architect Nic Tulban	ENG
10:45-10:55	„E-CrossPass“ (E-itinéraire en Serbie)	Ivana Tucović	ENG
11:00-11:30	Pause-café		
11:30-11:45	Communiquer mieux en dehors de la communauté des organisations membres	Steen Kobberø-Hansen	ENG
11:50-12:10	Échanges entre les membres, entre différents pays (Développement de différentes activités dans les organisations de randonnée)	Séverine Ikkawi Sophie Chipon	ENG
	Quel rôle la Fédération Européenne peut-elle jouer dans la facilitation des échanges entre les randonneurs des différents pays d'Europe ? La FERP peut-elle être considéré comme un facilitateur, une plateforme d'information et de contacts, afin que tous les clubs européens puissent parcourir l'ensemble du terrain de jeu qu'est l'Europe ?		
12:15-13:45	Groupe de travail „SLIDO“	Modération par: Steen Kobberø-Hansen Joep Naber	ENG
	L'atelier adoptera une approche collaborative par le biais de tables rondes, encourageant une participation active et des perspectives diverses.		

Programme des ateliers de savoir-faire le samedi, 5 octobre 2024:

Horaires	Atelier	Intervenant	Langue utilisée	Traduction
09:00-11:00	Assemblée générale			
11:00-11:30	Pause-café			
11:30-11:40	Événement sur E6 en Sloveie	Steen Kobberø-Hansen	ENG	simult.
11:45-12:05	Label "Amis des Randonneurs" pour les itinéraires baltes	Asnāte Ziemele	ENG	simult.
12:10-12:25	Randonnée en Colombie – le pays de la biodiversité	Jorge Ríos (Colombia Hiking Federation)	ENG	simult.
12:30-13:15	POCTEFA DESIR & ENTREPYR – projets de la FECC	Josep Casanovas	FRA	simult.

Krušné hory / Erzgebirge
20.–27. 9. 2026



www.eurorando2026.eu

Turistický festival
Wanderfestival
Hiking festival
Festival de randonnée

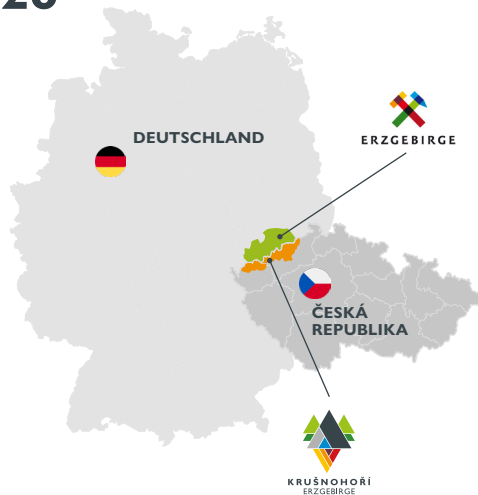
EURORANDO 2026

**Turistika v Krušnohoří
v srdci Evropy**

**Wandern im Erzgebirge
im Herzen Europas**

**Hiking in the Ore Mountains
in the heart of Europe**

**Randoneé dans les Monts
Métallifères au cœur de l'Europe**



Interreg



Kofinanciert von
der Europäischen Union
Spolufinancováno
Evropskou unií

Sachsen - Tschechien | Česko - Sasko

Klínovec 1244 m
Fichtelberg 1215 m



www.eurorando2026.eu

Budoucí účastník

Zukünftiger Teilnehmer der

Future participant of

Futur participant à

EURORANDO 2026

0 9 / 2 0 2 6 |||